

Couche de finition

Triflex Cryl Finition 202



Informations produit

Domaines d'application

Triflex Cryl Finition 202 est utilisé comme couche de finition sur les systèmes Triflex entièrement sablés à base de PMMA afin d'améliorer les propriétés de résistance aux sollicitations chimiques et mécaniques.

Propriétés

Couche de finition non pigmentée bicomposant à base de polyméthacrylate de méthyle (PMMA). Triflex Cryl Finition 202 se distingue par les qualités suivantes :

- Réaction rapide
- Résistance rapide aux sollicitations
- Éclat soyeux

Conditionnement du produit livré

Produit en seau

Été	Hiver	
10,00 kg	10,00 kg	Triflex Cryl Finition 202 Résine de base
0,20 kg	0,60 kg	Triflex Catalyseur (2 x / 6 x 0,10 kg)
10,20 kg	10,60 kg	

Conteneur IBC sur demande.

Teintes

Transparent

Stockage

Environ 6 mois, non mélangé, non ouvert, dans un lieu frais, sec et à l'abri du gel. Éviter toute exposition du récipient aux rayons directs du soleil, même sur le chantier.

Conditions de mise en œuvre

Le produit de finition Triflex Cryl Finition 202 peut s'utiliser avec une température du support et une température ambiante comprises entre mini. 0°C et maxi. +35°C. Dans les lieux fermés, il convient de prévoir un système de ventilation forcée avec un renouvellement de l'air au moins 7 fois par heure.

Préparation du support

Le support doit être stable, sec et exempt d'éléments désolidarisés ou nuisant à l'adhérence.

Lors de l'exécution des travaux, la température de surface doit être au mini. de 3°C au-dessus du point de rosée. Dans le cas contraire, un film d'humidité risque de se former sur la surface à traiter et d'entraîner un effet de délamination (DIN 4108-5, tab. 1). Voir le tableau des températures de point de rosée.



Instructions de mélange

Une fois la résine de base correctement mélangée, ajouter la quantité de catalyseur correspondante. Éviter les grumeaux en remuant doucement à l'aide d'un mixeur. Temps de mélange mini. : 2 min.

Dosage de mélange

Dans une plage de température de :

0°C à +5°C	10,00 kg de résine de base + 0,60 kg de catalyseur
+5°C à +15°C	10,00 kg de résine de base + 0,40 kg de catalyseur
+15°C à +35°C	10,00 kg de résine de base + 0,20 kg de catalyseur

Modes d'application

Application manuelle au rouleau ou à l'aide de la machine d'application Triflex Spritz.

Consommation du produit

Env. 0,80 kg/m², sur surface lisse et plane, en fonction du domaine d'application

Délai d'utilisation

Env. 15 min à +20°C

Temps de séchage

Résiste à la pluie au bout de : env. 30 min à +20°C
Résiste aux sollicitations après : env. 2 h à +20°C



Informations produit

Résistance aux produits chimiques

Acétone	--	Gazole	++
Acide acétique 10 %	++ *	Huile de ricin	++
Acide chlorhydrique 10 %	++ *	Huiles à moteurs	++
Acide sulfurique 10 %	++ *	Hydroxyde de sodium 10 %	++ *
Agent de rinçage	++	Jus d'orange	++
Ammoniac 10 %	++ *	Matières grasses végétales	++
Café	++	Nettoyants sanitaires	++ *
Eau	++	Solution de chlorure de potassium 10 %	++ *
Eau de mer	++	Solution de chlorure de sodium	++
Essence normale	±	Térébenthine	±
Éthanol 10 %	++	Vin rouge	± *
Éther acétique	--	Xylène	--

++	= résistant
±	= résistant dans certaines conditions (env. 24 h)
--	= non résistant
*	= décoloration possible

Remarques relatives aux dangers particuliers

Voir fiche technique de sécurité, section 2

Consignes de sécurité

Voir fiche technique de sécurité, sections 7 et 8

Mesures à prendre en cas d'accident et d'incendie

Voir fiche technique de sécurité, sections 4, 5 et 6

Remarques fondamentales

Nous garantissons un niveau de qualité élevé et constant de nos produits. Les systèmes Triflex ne doivent être additionnés d'aucune autre substance supplémentaire.

Tous les conseils techniques relatifs à l'utilisation de nos produits se fondent sur de vastes travaux de recherche et de développement et sur de longues années d'expérience et sont donnés selon les connaissances les plus actuelles en la matière. Toutefois, les exigences et conditions varient en fonction du chantier, d'où la nécessité d'un contrôle visant à déterminer l'aptitude du produit aux travaux prévus. Celui-ci devra être réalisé par la personne en charge de l'exécution. Sous réserve de modifications au service du progrès technique ou de l'optimisation de nos produits.